



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2016 à 6h00

- Prend acte du courrier de la DGMR concernant la contribution financière pour les lignes de trafic régional, participation des communes ;
- Prend acte de la carte des périmètres cartographiés (PDN), de la carte des dangers d'effondrement de la commune, du catalogue des cartes de dangers d'effondrement et du rapport technique reçu de la DGE-GEODE ;
- Décide de délivrer l'autorisation d'abattage d'un pin sur la parcelle 594 ;
- Décide d'autoriser BEA Ingénieurs Conseils Sàrl, mandaté par la Romande Energie, à poser une canalisation souterraine ainsi qu'une armoire basse tension sur la parcelle 528 ;
- Prend acte du courrier reçu de Sodefor concernant le déchetage des bois ;
- Décide de donner un délai au 27 janvier 2017 aux cinq candidats intéressés par la reprise de l'auberge afin de transmettre un dossier complet. Les candidats seront reçus en février 2017 pour un entretien par la municipalité.

Séance levée à 7h.35

La municipalité